

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 06 FEVRIER 2020**

Année scolaire : **2019/2020**

Quorum : 16

Numéro de séance : **3**

Nombre des présents : 20

Date de convocation : **27/01/2020**

Nombre d'absents excusés : 6


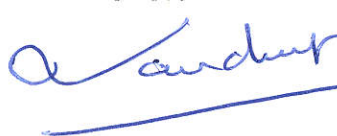
Présidence de : **Mme Valérie MAUDUIT**

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion
<p><u>I - ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE</u></p> <p>I-1 Approbation du compte rendu du C.A. du 28/11/2019 I-2 Date de la matinée « Portes ouvertes »</p> <p><u>II- ACTION EDUCATRICE</u></p> <p>II-1 Structure 2020-2021 II-2 Répartition de la Dotation Globale</p> <p><u>III ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE</u></p> <p>III -1 Tarifs hébergement III -2 Convention avec l'Association ALPTIS</p> <p><u>V-QUESTIONS DIVERSES</u></p>	

Signatures :

La Présidente

V. MAUDUIT



La Secrétaire

Mme PLANCHEREL



PRESENCE au CONSEIL
SÉANCE N°3 du 06/02/2020 (liste d'émargement)

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18h05. Madame MAUDUIT remercie Madame PLANCHEREL, représentante des parents FCPE d'accepter de prendre le secrétariat de séance et rappelle l'ordre du jour après avoir excusé Mesdames CHEVEE, GUILBAUD, KLEMENZ, RISS, ainsi que Messieurs CRETARD et PELLEVAT, empêchés.

I- ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE :

I-1 Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 28/11/2019 :

Madame la Provisure demande aux membres si le procès-verbal du Conseil d'Administration réuni le 28 novembre 2019 appelle des remarques. En l'absence de remarques, elle le soumet au vote :

Décision du Conseil :

Présents : 20	Votants : 20	Abstention : 0
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

I-2 Date de la matinée « Portes ouvertes »:

Madame MAUDUIT, Provisure, soumet au vote des membres du Conseil d'Administration la date du samedi 4 avril le matin pour organiser la matinée « Portes ouvertes » :

Décision du Conseil :

Présents : 20	Votants : 20	Abstention : 0
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

II- ACTION EDUCATRICE :

II-1 STRUCTURE PRÉVISIONNELLE Lycée Madame de Staël 2020/2021 :

- 1029 élèves dont BTS= Proposition: 32 divisions
- Seconde = 10 divisions, 323 élèves (32,3/classe)
- Première GT = 8G+3T divisions, 334 élèves (30,36/classe)
- Terminale GT= 8GT+3T divisions, 334 élèves (30,36/classe)
- BTS = 2 divisions, 38 élèves

Madame MAUDUIT, Provisure, soumet au vote des membres du Conseil d'Administration, l'approbation de cette structure :

Décision du Conseil :

Présents : 20	Votants : 20	
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

→ Voir Acte N° 39

II-2 Répartition de la Dotation Horaire 2020-2021 :

DOTATION GLOBALE : 1348,25 Heures contre 1239,25 l'an passé, soit 109 H de plus

Répartie comme suit :

- 1174 Heures Postes
- 158 Heures Supplémentaire Année
- 14 IMP +2,25 du Rectorat (Numérique)

L'équipe de direction présente ensuite le détail de cette répartition, discipline par discipline et propose la création de deux postes : l'un en Sciences Economiques et Sociales et l'autre en Sciences Physiques (Voir tableau de répartition).

Madame la Provisure soumet au vote des membres du Conseil d'Administration la répartition de la Dotation Globale, suite aux travaux des deux Conseils pédagogiques des 20 et 31 janvier et de la commission permanente réunie le 3 février à 18h :

Décision du Conseil :

Présents : 20	Votants : 20	
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

→ Voir Acte N° 37

III ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE :

III-1 Tarifs hébergement :

Monsieur SELEK, Adjoint-Gestionnaire propose les tarifs suivants :

- Location de la salle polyvalente : 150 € hors saison de chauffe / 250 € en saison de chauffe
- Location d'une salle d'enseignement : 100 €
- Location d'une salle informatique : 150 €.

Académie de Grenoble – Département de Haute Savoie

B. P 243- 74006 ANNECY Cedex – Tél. : 04 50 10 08 00 – Télécopie : 04 50 10 08 09

- Location de la place centrale : 250 €
Cependant dans la cadre de certains événements (projets culturels, expositions...) une location gratuite ou forfaitaire pourra être envisagée. Une convention encadrera cet événement et sera présentée au conseil d'administration.
Madame la Provisoire soumet au vote des membres du Conseil d'Administration ces nouveaux tarifs.

Décision du Conseil :

Présents : 20	Votants : 20	
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

→ Voir Acte N° 36

III-2 Convention avec l'Association ALPTIS :

Monsieur FERNANDEZ, Provisoire-Adjoint présente une convention avec l'Association ALPTIS-Frontalier, représenté par Madame BOURQUIN, pour la location de la salle DANJOU le vendredi 13 mars prochain.

Madame la Provisoire demande aux membres du Conseil d'Administration de l'autoriser à signer cette convention.

Décision du Conseil :

Présents : 20	Votants : 20	
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

→ Voir Acte N° 38

IV- QUESTIONS DIVERSES- Pas de questions mais une information :

Madame RAPHOZ présente les travaux de la mini-entreprise, laquelle a besoin de fonds pour produire.

Madame MAUDUIT remercie vivement l'ensemble des participants et lève la séance à 19h06, l'ordre du jour étant épuisé.